

Rapport annuel 2024



SOMMAIRE

ÉDITORIAL

4

LES ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2024

6

Les assureurs au cœur de la réflexion prospective sur les risques et les transitions	7
L'assurance protège	9
L'assurance finance	12
L'assurance emploi	15

FRANCE ASSUREURS, UNE FÉDÉRATION EN MOUVEMENT

18

Les instances de la Fédération et sa gouvernance	19
L'équipe de France Assureurs	21
L'écosystème de France Assureurs	22

LE TABLEAU DE BORD DE L'ASSURANCE EN 2024

23

Le secteur de l'assurance en 2024	25
L'environnement de l'assurance en 2024	26
L'assurance de biens et de responsabilité en 2024	30
L'assurance vie en 2024	32
L'assurance santé et prévoyance en 2024	33
L'activité financière de l'assurance en 2024	34
L'emploi dans le secteur de l'assurance	35
L'activité des assureurs français à l'international	36

Retrouvez l'ensemble des chiffres de référence dans le document
« **L'assurance française. Données clés 2024** ».

→ Rendez-vous sur www.franceassureurs.fr.

ÉDITORIAL

par **Florence Lustman,**
Présidente



Plus que jamais, les Français évoluent dans une « société du risque », caractérisée par une instabilité croissante. Conflits géopolitiques mondiaux, fragmentation politique des institutions françaises et européennes, changement d'échelle des événements naturels, déséquilibres de nos systèmes de protection sociale : cette aggravation généralisée des risques, tant en fréquence qu'en sévérité, est notamment documentée par France Assureurs dans sa cartographie prospective 2025¹. L'enquête que nous avons menée auprès des Français² confirme qu'ils perçoivent cette progression des risques et plébiscitent l'utilité de l'assurance pour s'en protéger.



L'assurance constitue une force à la fois protectrice et stabilisatrice.

PROTÉGER, STABILISER ET RÉPARER SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES

Dans ce contexte, l'assurance constitue une force à la fois protectrice et stabilisatrice. Elle irrigue l'ensemble du territoire grâce à plus de 300 000 professionnels engagés au service de la protection des Français.

L'assurance protège nos concitoyens et répare le réel pour permettre la poursuite des activités des particuliers, des entreprises, des collectivités territoriales et des associations. En 2024, les assureurs ont traité 13,2 millions de nouveaux sinistres, dont 64 % en automobile et 28 % en habitation.

1. France Assureurs, Cartographie prospective 2025 des risques de la profession de l'assurance et de la réassurance, février 2025.

2. Étude ELABE pour France Assureurs, « Les Français et l'assurabilité », mars 2025.



L'assurance est un poumon de l'économie européenne qui finance les grandes transitions.

Les assureurs veillent également sur la santé des Français en favorisant l'accessibilité financière aux soins : ils leur ont versé près de 14 milliards d'euros en 2024, dont près de 5 milliards au titre des dépenses en optique, audiologie et dentaire. Ils ont aussi fait face à l'accroissement des arrêts de travail qui a notamment eu pour conséquence une hausse de +24 % des charges de prestations en prévoyance.

Dans le contexte du vieillissement démographique et de la mise en œuvre de la réforme des retraites, les assureurs accompagnent les Français pour la préparation de leur retraite, notamment *via* le plan d'épargne retraite (PER) qui a déjà séduit près de 7 millions d'assurés en 5 ans.

Face à l'augmentation des événements naturels et des violences urbaines qui touchent particulièrement les collectivités territoriales, les assureurs se mobilisent aux côtés du gouvernement et des associations d'élus dans l'objectif de préserver la couverture assurantielle de tous les territoires. Une charte nationale d'engagement a été signée en ce sens par ces parties prenantes lors du « Roquelaure de l'assurabilité des territoires », en avril 2025.

Afin d'accompagner en proximité les acteurs politiques et socio-économiques à l'échelle régionale et départementale, notamment pour la prévention et la gestion des « événements de grande ampleur », France Assureurs a déployé une nouvelle représentation territoriale, forte de 150 correspondants locaux, effective depuis février 2025.

PRÉVENIR LES RISQUES POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS RÉSILIENTE

La prévention a été particulièrement investie par les assureurs en 2024. Parce qu'elle permet d'éviter les sinistres et de limiter leur impact, elle est une des clés pour répondre aux problématiques d'assurabilité. C'est pourquoi la prévention a été un axe structurant de la première édition de l'événement S.M.A.R.T., Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui sur les Risques et les Transitions, organisé par les assureurs en décembre 2024.

Dans cette optique, les assureurs contribuent à la diffusion d'une culture de la prévention et de la connaissance des risques auprès des collectivités territoriales. En 2024, France Assureurs a notamment élaboré, en lien avec le ministère de l'Intérieur, un guide destiné aux élus sur le rôle de chacun après un événement naturel.

Parallèlement, les assureurs entendent promouvoir les constructions résilientes afin de réduire la vulnérabilité des habitations et des locaux professionnels aux risques naturels. Je me suis exprimée dans les médias en faveur de la préservation du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (« Fonds Barnier »), qui permet notamment de financer des

travaux en ce sens. En lien avec la MRN, France Assureurs a publié la 7^e édition du Répertoire MRN des Référentiels de Résilience du bâti aux aléas naturels en septembre 2024.

Les nouveaux risques, ou risques émergents, ont également fait l'objet d'une attention particulière en 2024 : déploiement du dispositif Cyberprev de sensibilisation aux risques numériques des adolescents et de leurs parents, essais sur les incendies de batteries conduits avec CNPP.

ANTICIPER, PRÉVOIR ET INNOVER POUR AGIR ENSEMBLE DANS UN MONDE INCERTAIN

Dans le contexte d'instabilité et d'incertitude, les Français ont besoin de pouvoir s'appuyer sur des partenaires fiables et des repères solides. Les assureurs travaillent donc à la construction de solutions concrètes et pérennes qu'ils portent dans le débat public.

En santé, les assureurs préconisent par exemple de desserrer les contraintes du contrat responsable afin de le rendre adaptable aux besoins réels des assurés.

À l'occasion des 40 ans de la loi Badinter, ils proposent d'officialiser des référentiels d'indemnisation pour les victimes de dommages corporels, afin de mettre fin aux disparités d'une juridiction à l'autre et de désengorger les tribunaux.

Au moment où le contexte géopolitique souligne l'importance de notre souveraineté économique, les assureurs se positionnent comme des investisseurs essentiels. L'assurance est un poumon de l'économie européenne qui finance les grandes transitions, soutient l'économie réelle, sa compétitivité et l'innovation pour bâtir un avenir durable. En 2024, le financement des entreprises françaises par les assureurs s'élève à plus de 800 milliards d'euros et 80 % de leurs placements sont investis dans la zone euro.



Les assureurs se positionnent au cœur de l'anticipation et de la réflexion prospective.

Enfin les assureurs se positionnent au cœur de l'anticipation et de la réflexion prospective. La première édition de S.M.A.R.T. a marqué la mobilisation du secteur de l'assurance pour penser les défis et les opportunités liés aux grandes transitions : démographique, écologique, économique. Parce que les grands défis de demain ne pourront être relevés que collectivement, les assureurs associent les décideurs publics, les entreprises et les startups porteuses d'innovations à leurs réflexions. Je vous donne rendez-vous en décembre prochain pour la deuxième édition de cet événement.

Les actions phares de l'année 2024



Les assureurs au cœur de la réflexion prospective sur les risques et les transitions

LES ASSUREURS, EXPERTS DES RISQUES ET FORCE DE PROPOSITION DANS LE DÉBAT PUBLIC

Du fait de leur expertise et de leur expérience de la gestion des risques, les assureurs sont des acteurs clés de la réflexion collective sur les défis et les transitions. Ils apportent des solutions concrètes aux besoins sociétaux et sont force de proposition dans le dialogue avec les pouvoirs publics.

S.M.A.R.T., un événement fédérateur pour rassembler, innover, anticiper et penser collectivement les défis des transitions

La première édition de S.M.A.R.T. – Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui sur les Risques et les Transitions, événement de place qui a mobilisé les assureurs, s'est tenue le 19 décembre 2024, au Carreau du Temple, à Paris. Cet événement a accueilli en un même lieu, pour une journée d'échanges exceptionnelle, des intervenants de haut niveau, experts, décideurs clés et dirigeants de l'assurance, des représentants de startups porteuses d'innovations, des partenaires, des étudiants ainsi que de nombreux participants. Cet événement a marqué la mobilisation du secteur de l'assurance face aux nouveaux risques auxquels la société est confrontée et a permis de penser ensemble les défis et les opportunités liés aux grandes transitions.



L'ÉVÉNEMENT S.M.A.R.T. EN UN CLIN D'ŒIL

- Près de **650** participants
- Près de **70** intervenants
- **21** tables rondes
- Une galerie de l'innovation avec **6** startups
- Des stands pour promouvoir l'action du secteur dans la **prévention** des risques
- Un **challenge étudiant** pour créer des ponts avec le monde universitaire et penser l'attractivité du secteur de l'assurance
- Un hors-série « futuriste » de la **revue Risques**

→ Pour retrouver l'événement S.M.A.R.T. en replay et en vidéo, rendez-vous sur franceassureurs.fr





LA CONTRIBUTION SOCIÉTALE ET LES PROPOSITIONS DE L'ASSURANCE EN FICHES

En 2024, France Assureurs a publié 8 fiches thématiques valorisant la contribution sociale de l'assurance et synthétisant les positions de la profession sur les catastrophes naturelles, l'épargne des Français, la dépendance, la durabilité, le financement de l'économie, la protection des entreprises, le pouvoir d'achat des Français et la santé des Français.

→ Pour découvrir les fiches, rendez-vous sur franceassureurs.fr

La réflexion sur l'évolution des risques et l'assurabilité

La 7^e Cartographie prospective des risques, publiée par France Assureurs en février 2024, a mis en évidence les cyberattaques, le dérèglement climatique et l'environnement économique comme principales menaces identifiées par les experts du secteur de l'assurance et de la réassurance à un horizon de 5 ans. Depuis la première édition, jamais ces trois risques n'avaient atteint un niveau aussi élevé et n'avaient été aussi proches dans le classement.



Tout au long de l'année 2024, de nombreux échanges entre les assureurs et les pouvoirs publics ont eu lieu concernant l'assurance des collectivités territoriales, particulièrement touchées par la montée des risques, et notamment les événements climatiques et les violences urbaines : dialogue avec les élus locaux, intervention au Congrès de l'Association des maires de France (AMF), participation à des auditions parlementaires et à des rencontres institutionnelles... Dans le cadre de ces échanges, les assureurs portent des propositions concrètes : desserrement des contraintes des marchés publics, formation des élus locaux à la prévention, renforcement des connaissances sur les risques, etc.



LA REFONTE DE LA REVUE RISQUES

La revue Risques apporte des éléments d'analyse et de réflexion sur les grands dossiers de l'assurance et constitue une référence sur les questions de risque et d'assurance dans notre société.

En 2024, la revue, créée en 1990, a été entièrement revisitée, avec une nouvelle maquette plus dynamique, à la façon d'un magazine et de nouveaux partis pris éditoriaux, au service d'une mise en perspective approfondie de l'évolution des risques et des défis d'avenir.

→ Pour découvrir la revue, rendez-vous sur www.revue-risques.fr

Des propositions en faveur de l'adaptation au changement climatique

Les assureurs apportent leur expertise dans le dialogue avec les pouvoirs publics. Un de leurs objectifs est notamment de pérenniser le régime des catastrophes naturelles. Ils ont ainsi contribué aux discussions autour de la proposition de loi « visant à assurer l'équilibre du régime d'indemnisation des catas-

trophes naturelles », adoptée en octobre 2024 au Sénat.

La présidente de France Assureurs s'est publiquement exprimée à plusieurs reprises sur la nécessaire préservation des ressources du Fonds de prévention des risques naturels majeurs, dit « Fonds Barnier ».



LA CONTRIBUTION AU PLAN NATIONAL POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PNACC)

À la suite du lancement, en octobre 2024, de la consultation publique sur le 3^e PNACC par le Premier ministre et la ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques, France Assureurs et ses membres ont mis en avant les actions collectives à prioriser afin d'améliorer la connaissance des risques, la prévention et la résilience des populations face aux aléas naturels : renforcement du Fonds Barnier, contribution à la création d'un observatoire de l'assurabilité des risques relevant du régime des catastrophes naturelles, protection des bâtiments face au retrait-gonflement des argiles (RGA), développement des outils nécessaires aux entreprises, déploiement d'actions de communication à destination de tous les publics (collectivités, associations, entreprises...) lors de la Journée nationale de la résilience (JNR) du 13 octobre, etc.



L'assurance protège

LES ASSUREURS, ACTEURS DE LA PRÉVENTION ET DE LA PROTECTION DE LA SOCIÉTÉ

Gestion d'événements de grande ampleur, sensibilisation aux risques naturels, information des publics sur l'assurance, analyse des risques, etc. : en 2024 les assureurs ont réaffirmé leur engagement auprès des assurés en faveur d'une société mieux protégée et plus résiliente.

La mise en place d'une procédure spécifique face aux événements de grande ampleur

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements : des inondations dans les Hauts-de-France, le cyclone Belal à La Réunion en janvier, les violences urbaines et les pillages en Nouvelle-Calédonie en mai, la dépression Kirk, les épisodes méditerranéen et cévenol, les intempéries en Auvergne-Rhône-Alpes en octobre, le cyclone Chido à Mayotte en décembre, etc.

25

C'est le nombre de fois que France Assureurs a déclenché son processus « Événement de Grande Ampleur » depuis 2022

Dans ces contextes difficiles, les assureurs ont accompagné les assurés sinistrés et ont pris des mesures exceptionnelles : allongement des délais de déclaration des sinistres, versements d'acomptes, aide au relogement, etc.

Afin de répondre efficacement aux besoins des populations et des territoires impactés par des « événements de grande ampleur » (EGA), France Assureurs a mis en œuvre à plusieurs reprises en 2024 une procédure spécifique visant à coordonner l'action des assureurs, à optimiser le dialogue avec les représentants locaux (mairies, préfectures) et à informer les sinistrés (tenue de permanences). Dans le cadre de cette procédure, une mission de reconnaissance commune a permis d'envoyer, avec l'accord des pouvoirs publics, des experts à Mayotte dès le lendemain de l'événement de décembre 2024.



UN DOCUMENT SUR LE RÔLE DE CHACUN APRÈS UN ÉVÉNEMENT NATUREL

En octobre 2024, France Assureurs et le ministère de l'Intérieur ont publié

conjointement un document, destiné au grand public et aux élus, présentant les rôles respectifs des sinistrés, des pouvoirs publics, des assureurs, des experts et des entreprises du bâtiment dans les jours, les semaines et les mois suivant un événement naturel ayant causé des dommages. Il rappelle également les démarches à suivre afin que la prise en charge des sinistres se fasse dans les meilleures conditions possibles.

→ Pour en savoir plus, rendez-vous sur franceassureurs.fr

La contribution au développement d'une résilience collective face aux événements naturels

Assurance Prévention, l'association de prévention des assureurs, mène des actions diversifiées pour contribuer à une meilleure connaissance des risques naturels et favoriser le développement d'une culture de la prévention dans la population et d'une résilience collective : études et baromètres, actions de sensibilisation au cœur des territoires, édition de documentation pédagogique, campagnes de sensibilisation médiatiques. En 2024, à l'approche de la Journée nationale de la résilience du 13 octobre, Assurance Prévention a dévoilé les résultats de son baromètre sur le comportement des Français face au risque

d'inondation. Ses résultats montrent que si les Français ont bien identifié ce risque, ils y sont mal préparés : seule 1 personne sur 2 saurait réagir en cas d'inondation. Afin de les sensibiliser aux risques naturels, et notamment au risque d'inondation, l'association a lancé une campagne de sensibilisation médiatique « Les gestes qui sauvent face aux événements naturels ».

En novembre, France Assureurs a initié une campagne d'information sur les réseaux sociaux afin d'expliquer au grand public le fonctionnement du régime des catastrophes naturelles et son financement.

La contribution à la construction du système de santé de demain

Les assureurs se mobilisent en faveur d'une évolution du système de santé à long terme au service d'objectifs de santé publique : accès aux soins, fluidité et pertinence des parcours, accompagnement des patients... En septembre 2024, France Assureurs a co-signé avec un collectif d'acteurs de la santé une lettre ouverte à l'attention de la ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, intitulée « Une loi de programmation pour la santé, vite ! » dont l'objectif était d'obtenir une visibilité pluriannuelle sur les politiques de santé.

Aux côtés de la Mutualité Française et du Centre Technique des Institutions de Prévoyance (CTIP), la Fédération s'est mobilisée en faveur d'une refonte du contrat responsable, permettant de concilier la couverture des besoins essentiels des assurés avec des leviers de responsabilisation, d'incitation à un plus juste recours aux soins et de développement de la prévention.

S'agissant de l'articulation entre les régimes obligatoire et complémentaire en santé, France Assureurs s'est à nouveau exprimée en 2024 sur les transferts de charge vers les complémentaires.

L'information des publics pour la compréhension de l'assurance

En octobre 2024, la Fédération a publié une plaquette intitulée « L'assurance en France » qui explique le fonctionnement de l'assurance et qui illustre, à travers une sélection de chiffres clés, l'apport du secteur de l'assurance à l'économie et à la société.



Elle a également diffusé une présentation du rôle et des enjeux de l'assurance à l'échelle européenne intitulée « À quoi sert l'assurance ? », réalisée conjointement avec Insurance Europe.

Près de
5 milliards d'euros

C'est le coût des événements naturels en 2024, 9^e année la plus coûteuse pour la profession

13,2 milliards d'euros

C'est le montant des dépenses des assurés en optique, audiologie et dentaire prises en charge par les organismes complémentaires santé en 2023, soit 51 % du coût total

LA COMMUNICATION AUTOUR DE LA SUPPRESSION DE LA CARTE VERTE ET DE LA VIGNETTE AUTOMOBILE

Le 1^{er} avril 2024, la carte verte et la vignette automobile ont disparu pour tous les véhicules immatriculés et circulant en France. Le contrôle de l'assurance par les forces de l'ordre se fait uniquement via le Fichier des Véhicules Assurés. Dès le mois de mars, France Assureurs a déployé un dispositif de communication autour du slogan « + simple + fiable + écologique » afin d'expliquer aux conducteurs, sur ses réseaux sociaux et son site internet, les conséquences de ce changement : publication des réponses aux questions les plus fréquentes, diffusion d'une vidéo et d'une infographie pédagogique.

→ Pour en savoir plus, rendez-vous sur franceassureurs.fr

La fin de la carte verte

+ simple, + fiable, + écologique.

Suppression de la carte verte dès le 1^{er} avril 2024 pour tous les véhicules immatriculés.



UN GUIDE PRATIQUE POUR LES ENTREPRENEURS



En mars 2024, à l'occasion de la semaine de l'éducation financière, France Assureurs a publié un nouvel opus dans sa collection de guides pédagogiques, « 15 réflexes pour bien s'assurer », destiné aux entrepreneurs.

Ce guide vise à les sensibiliser, quels que soient le statut et la taille de leur entreprise, à la nécessité de bien s'assurer pour exercer leur activité sereinement.

Il a reçu le label « Educfi » de la Banque de France, attestant de la neutralité et de l'accessibilité des messages délivrés.

→ Pour consulter ce guide, rendez-vous sur franceassureurs.fr

La production et la diffusion de connaissances sur les risques

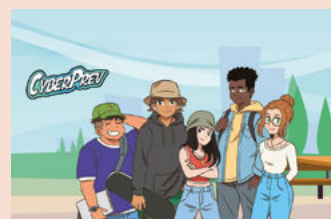
Les assureurs contribuent à l'amélioration de la connaissance des risques, et notamment des risques émergents, afin de faciliter leur gestion, mais aussi leur prévention.

En février 2024, à l'occasion du *Safer internet Day*, Assurance Prévention a publié les résultats de son enquête d'opinion « Regards croisés sur les risques numériques des jeunes adolescents » menée auprès d'adolescents âgés de 13 à 14 ans et de leurs parents. Il en ressort notamment que 70 % des parents sont inquiets que leur enfant puisse être victime de cyberharcèlement et que 36 % des adolescents en ont déjà été victimes ou témoins.

Assurance Prévention apporte son soutien à la Chaire internationale de recherche « Santé

en Mouvement » de la fondation Université Clermont Auvergne. En 2024, l'association a élaboré et diffusé des vidéos présentant les dernières études de la Chaire, notamment sur les risques des régimes alimentaires pour la santé et sur les mécanismes de l'obésité chez l'enfant.

En matière de prévention des risques routiers, Assurance Prévention a dévoilé en juillet 2024 les résultats de son étude scientifique consacrée à l'impact concret des distracteurs numériques (appels, SMS, réglage de GPS, recherche de station de radio, etc.) sur la vigilance au volant. Il en ressort notamment que l'usage d'un distracteur multiplie par treize la durée des écarts de trajectoire et augmente le temps de réaction du conducteur de 60 %.



LE DISPOSITIF CYBERPREV

En 2024, Assurance Prévention a lancé « CyberPrev », un dispositif de sensibilisation à trois risques numériques : l'addiction aux écrans, l'exposition à des contenus choquants et le cyberharcèlement. Destiné aux collégiens, à leurs parents et aux acteurs du monde éducatif, ce dispositif s'articule autour d'un webtoon dédié aux jeunes, « Falcon Flip », d'une série d'interviews vidéo d'acteurs de la prévention des risques numériques, « CyberPrev décède », et du site d'information cyberprev.fr.

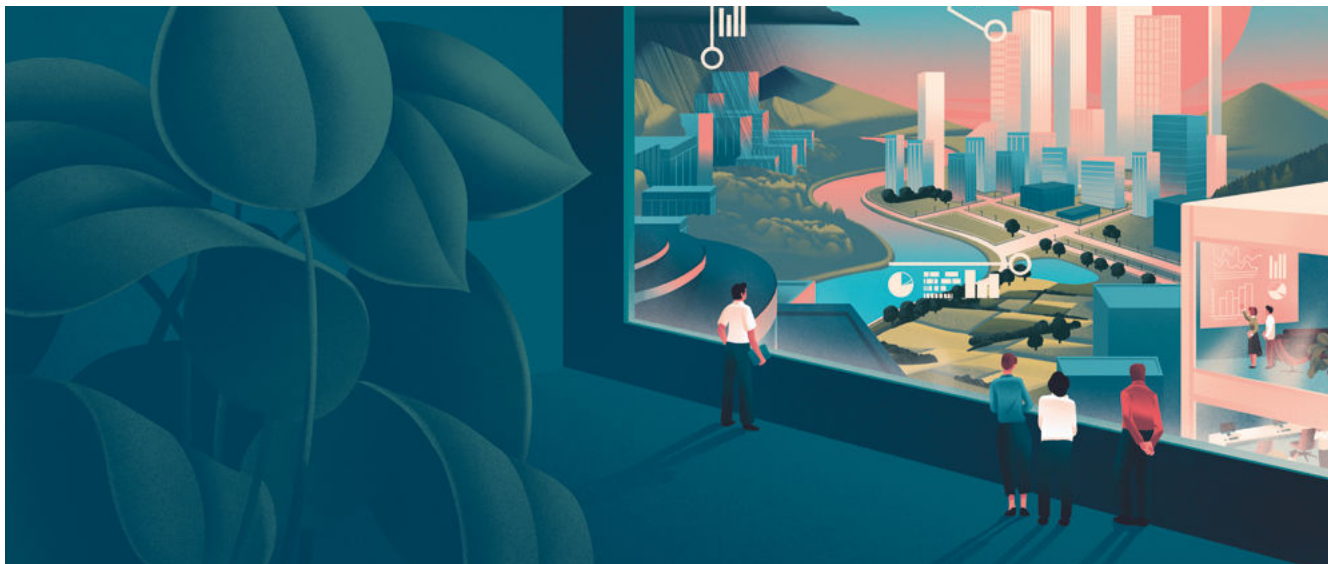
→ Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.cyberprev.fr



DES ESSAIS SUR LES INCENDIES DE BATTERIES

France Assureurs et Assurance Prévention ont confié en 2024 au CNPP la réalisation d'essais d'envergure sur les incendies de batteries lithium-ion. De plus en plus utilisées dans la vie quotidienne (voitures, trottinettes, vélos électriques, téléphones mobiles, ordinateurs, etc.), ces batteries sont à l'origine de récents incendies spectaculaires. Ces essais contribuent à une meilleure connaissance des mécanismes de déclenchement et de propagation d'un incendie de batteries lithium-ion, ainsi que des moyens d'extinction.

→ Découvrez la présentation des essais en vidéo sur franceassureurs.fr



L'assurance **finance**

LES ASSUREURS, FINANCEURS DE L'ÉCONOMIE RÉELLE ET INVESTISSEURS DURABLES

Les assureurs sont des acteurs majeurs du financement de l'économie : ils investissent dans l'économie réelle, soutiennent l'innovation, accompagnent la transition énergétique et protègent l'épargne des Français.

Le financement de l'économie réelle et le soutien à l'innovation

Grâce à l'épargne en assurance vie qui leur est confiée et aux cotisations versées par les assurés, les assureurs financent l'économie productive et l'action publique.

Les assureurs français sont des investisseurs clés du pays, avec 2 632 milliards d'euros, soit environ 90 % du PIB.

80 % des investissements des assureurs français sont réalisés dans la zone euro. Ils financent les entreprises à hauteur de 64 %, parmi lesquelles les entreprises françaises à hauteur de plus de 800 milliards d'euros.

Les assureurs investissent également plus de 600 milliards d'euros en titres d'administrations publiques. Ils financent à hauteur d'environ 12 % la dette des administrations publiques françaises.

En 2024, France Assureurs a continué à valoriser et à soutenir des startups, porteuses de solutions innovantes. La Fédération a été membre du jury des Trophées de la HealthTech, organisés par France Biotech, qui

ont récompensé, en mars 2024, des entreprises de l'innovation en santé françaises.

Lors de l'événement S.M.A.R.T. de fin d'année, un espace dédié, la « Galerie de l'innovation », a permis aux participants de découvrir des startups françaises et internationales engagées dans des domaines diversifiés : certification numérique, cybersécurité, surveillance environnementale et gestion des catastrophes, traduction vidéo, extinction des incendies et prévention en santé.



LE PRIX « COUP DE CŒUR » DE FRANCE ASSUREURS DU CHALLENGE « FINTECH FOR TOMORROW »

France Assureurs a participé au Challenge « Fintech for Tomorrow », appel à projets de référence en

matière d'accompagnement et de valorisation des **fintechs** vertes et durables organisé par l'Institut de la finance durable. En octobre 2024, les représentants de France Assureurs ont remis le troisième prix « Coup de cœur » de la Fédération à la Fintech Vasco, une alternative au crédit qui facilite la rénovation des biens des Français.

→ Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.institutdelafinancedurable.com

Plus de

800 milliards d'euros

C'est le montant du financement des entreprises françaises par l'assurance à fin 2024

80 %

**des placements des assureurs
français sont réalisés dans
la zone euro**

L'investissement dans la finance durable et l'accompagnement vers une économie durable

En 2024, France Assureurs a publié les chiffres clés du secteur de l'assurance en matière de finance durable pour l'année 2023. La grande majorité des assureurs ont fixé un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de leurs portefeuilles d'investissement aligné sur l'Accord de Paris. Leur exposition aux énergies fossiles recule encore : elle ne représente plus que 1,0 % des actifs gérés, dont 0,2 % liée au charbon et 0,8 % liée au pétrole et au gaz. Les assureurs accélèrent, par ailleurs, leurs efforts en matière de financement d'une économie bas carbone et inclusive avec 171 milliards d'euros de placements verts à fin 2023 (+13 % par rapport à fin 2022). Les unités de compte (UC) responsables, vertes et solidaires représentent 157 milliards d'euros. Enfin, les assureurs intègrent de plus en plus les enjeux de biodiversité dans leurs stratégies d'investissement : la majorité d'entre eux calculent une empreinte biodiversité de leurs portefeuilles.

En mars 2024, l'initiative de place « Fonds Objectif Biodiversité », dont un des objectifs principaux est de développer des méthodes innovantes et performantes de prise en compte de la biodiversité dans la gestion financière, a été lancée par douze investisseurs institutionnels français dont dix assureurs, en lien avec la Caisse des Dépôts, pour un montant total supérieur à 100 millions d'euros. Le premier fonds de cette initiative a été ouvert en octobre 2024.

En mai 2024, France Assureurs a réaffirmé son soutien à l'initiative de place « Fonds Objectif Climat » dans un communiqué de presse commun avec la Caisse des Dépôts, EDF, dix assureurs français, l'Af2i, l'AFG et l'Institut de la finance durable. Ce communiqué annonçait la prolongation pour 3 ans des trois fonds d'investissement pour lutter contre le réchauffement climatique, avec des objectifs « Climat » renforcés et l'ouverture à d'autres investisseurs institutionnels.



LE GUIDE « STRUCTURER ET PROMOUVOIR L'OFFRE D'UNITÉS DE COMPTE RESPONSABLES, VERTES ET SOLIDAIRES EN ASSURANCE VIE »

En décembre 2024, France Assureurs a publié la deuxième édition de son guide présentant les évolutions réglementaires, les bonnes pratiques et les informations utiles pour accompagner ses membres dans la structuration, le développement et la promotion d'une offre d'épargne en assurance vie composée d'unités de compte responsables, solidaires et durables pour les épargnants.

→ Pour consulter ce guide, rendez-vous sur franceassureurs.fr

La protection de l'épargne et des investissements de long terme

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi « Industrie verte », entrée en vigueur en octobre 2024, dont l'un des objectifs est d'accélérer la mobilisation de financements privés vers des PME-ETI innovantes en forte croissance au service de la transition écologique, les assureurs se sont mobilisés afin que les textes d'application prennent en compte l'intérêt des épargnants, notamment en préservant une offre d'assurance vie large et diversifiée.

Dans le cadre du projet de directive européenne sur la protection des investisseurs de détail (*Retail Investment strategy - RIS*), visant à améliorer la participation des investisseurs particuliers au financement de l'économie, France Assureurs s'est fortement mobilisée dans l'objectif de protéger l'épargne et le devoir de conseil auprès des épargnants en veillant à ce que les produits financiers restent accessibles et adaptés à leurs besoins. Les mesures de préservation des spécificités de l'assurance vie portées par les assureurs dans ce contexte ont visé à concilier protection des intérêts des épargnants et maintien d'un cadre économique stable pour les acteurs du marché financier.

Dans le cadre du projet d'Union pour l'épargne et l'investissement (*The Savings and Investment Union – SIU*), France Assureurs s'est mobilisée auprès des pouvoirs publics français et des élus européens, notamment aux côtés de la fédération allemande des assureurs (GDV), en faveur de la création d'un véritable marché unique du financement dans l'Union européenne. La Fédération a rappelé à cette occasion que la révision de la directive « Solvabilité 2 » ne devait pas faire obstacle à l'investissement dans des produits à long terme.

Près de

**30 milliards
d'euros**

C'est le montant de **la collecte nette**
de l'assurance vie en 2024

- 11 % sur un an

Les assureurs continuent
à réduire leurs investissements
dans **les énergies fossiles**

L'ASSURANCE VIE, PLACEMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS EN 2024, FINANCE L'ÉCONOMIE

Avec près de 30 milliards d'euros de collecte nette, l'assurance vie est le premier placement, privilégié par les Français en 2024.

89 % des 2 609 milliards d'euros investis par les assureurs
proviennent des placements en assurance vie.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ASSURANCE VIE EN 2024



20
millions
de détenteurs



57
millions
de contrats



146 milliards
d'euros
versés par les assureurs
vie aux bénéficiaires
de contrats



43
millions
de bénéficiaires



L'assurance **emploi**

LES ASSUREURS, ENGAGÉS POUR RELEVER LE DÉFI DES COMPÉTENCES,
DE LA PROMOTION DES MÉTIERS ET DE L'INCLUSION

Les assureurs portent des propositions fortes pour adapter la formation professionnelle aux besoins en compétences de demain, multiplient les actions de promotion des métiers dans l'assurance et s'engagent en faveur de la diversité et de l'inclusion.

Des propositions pour relever le défi des compétences

Face aux évolutions technologiques, aux transformations des environnements de travail et aux enjeux de la transition énergétique, les assureurs anticipent dès aujourd'hui la formation aux compétences qui permettront de continuer à répondre aux besoins des assurés dans l'avenir.

En 2024, France Assureurs est intervenue à plusieurs reprises dans le débat public afin de porter des propositions visant à renforcer

et à pérenniser un système de formation et d'apprentissage qui soutienne massivement les besoins en compétences de notre économie, à tous les niveaux de qualification, et particulièrement dans le supérieur. En janvier, elle a publié un livre blanc avec la Fédération bancaire française (FBF) et la Fédération Syntec.

Avec les mêmes partenaires, la Fédération a co-signé deux tribunes, l'une en mai,

intitulée « Apprentissage, ne freinons pas la dynamique ! » dans Les Echos et l'autre en septembre dans le cadre du collectif Maths&Sciences pour renforcer le vivier de recrutement des filières scientifiques.

La Fédération a également lancé une campagne de promotion de l'alternance en diffusant sur ses réseaux sociaux des témoignages vidéo de jeunes alternants dans des entreprises d'assurance, en juin et juillet.

161 000

C'est le nombre de **salariés** dans les entreprises d'assurance à fin 2024, soit une nouvelle progression des effectifs de **+2,2 %**



UN LIVRE BLANC POUR RELEVER LE DÉFI DES COMPÉTENCES

France Assureurs, la Fédération bancaire française (FBF) et la Fédération Syntec ont publié en janvier 2024 un nouveau livre blanc intitulé « Apprentissage et reconversion pour relever ensemble le défi des compétences ». Les propositions du livre blanc portent sur trois thématiques : le financement et la gouvernance de la formation en alternance, la reconversion professionnelle et la qualité de la certification et de la formation.

→ Pour consulter ce livre blanc, rendez-vous sur franceassureurs.fr

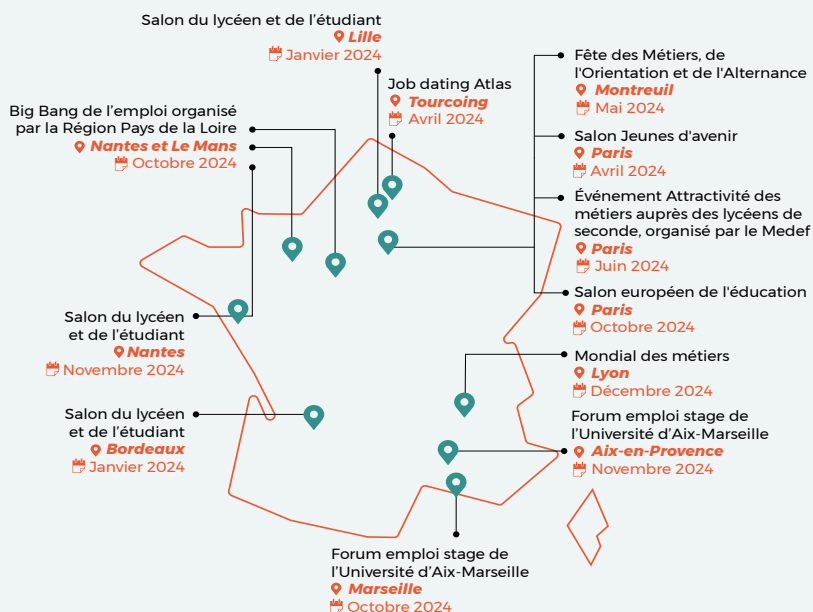
La valorisation des métiers et des opportunités d'emploi dans l'assurance

Tout au long de l'année 2024, France Assureurs a valorisé les métiers dans l'assurance, les formations qui y conduisent ainsi que les perspectives d'emploi dans le secteur lors des événements auxquels elle a participé, à destination des étudiants et futurs étudiants en quête d'orientation, des professionnels en reconversion et des prescripteurs (parents, enseignants, acteurs de l'orientation et de l'inclusion).

En mars 2024, un nouveau format de promotion à destination des étudiants de licence en droit, en économie, en mathématiques, ainsi qu'en écoles de commerce et d'ingénieurs, l'édition spéciale Assurance des « Journées Orientation Alternance (JOA) », a été lancé par France Assureurs et l'Opco Atlas.

Afin de renforcer la visibilité des opportunités d'emploi dans le secteur de l'assurance auprès des acteurs locaux, des jeunes et des demandeurs d'emploi, France Assureurs a signé, le 11 octobre, le contrat d'objectifs sectoriel régional des Pays de la Loire, impulsant une politique régionale concertée en matière d'emploi, de formation et d'orientation professionnelle.

LE TOUR DE FRANCE 2024 DE FRANCE ASSUREURS



45 éditions spéciales Assurance des « Journées Orientation Alternance (JOA) » ont été organisées, principalement dans 5 régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, PACA et Pays de la Loire.



LA CAMPAGNE DE NOTORIÉTÉ « QUAND J'ASSURE, J'AGIS »

Fin novembre 2024, France Assureurs a lancé, avec le soutien de l'Opco Atlas, une campagne sur les réseaux sociaux intitulée « Quand j'assure, j'agis » à destination des jeunes afin de leur faire découvrir les métiers de l'assurance.

→ Pour découvrir la page internet dédiée à cette campagne, rendez-vous sur www.quand-jassure-jagis.fr

20 600

recrutements ont été réalisés en 2023 dans les entreprises d'assurance

Réalisée sous l'égide de l'Observatoire de l'évolution des métiers de l'assurance, une deuxième saison de la mini-série « Les Tutos de Tom », qui met en valeur les possibilités offertes par le secteur de l'assurance auprès des jeunes en quête d'orientation ou en recherche d'alternance, a été diffusée en juin 2024.



Après avoir découvert les métiers de l'assurance dans la saison précédente, Tom est désormais alternant dans une société d'assurance.

Dans l'objectif de faire connaître et de promouvoir le Certificat de qualification professionnelle « Chargé(e) de Relation Clientèle Assurance », France Assureurs a publié en mars 2024 sur son site internet une page d'information dédiée intitulée « Accéder à une certification de niveau Bac+2 sans diplôme : c'est possible » ainsi qu'une vidéo présentant les témoignages de salariés de l'assurance ayant bénéficié de ce dispositif.

Plus de
7 500

alternants travaillaient dans les entreprises d'assurance à fin 2024

1/4 des recrutements dans les entreprises d'assurance se fait **via l'alternance**



LE CHALLENGE ÉTUDIANT S.M.A.R.T.

Les 18 et 19 décembre, en marge de son événement S.M.A.R.T., France Assureurs a organisé un « challenge étudiant ». Six équipes de quatre étudiants ont concouru sur le thème « Comment renforcer l'attractivité du secteur de l'assurance ? ».

Les meilleures équipes ont été distinguées lors d'une remise de prix : chaque membre des deux premières équipes lauréates a ainsi eu l'occasion de rencontrer un(e) dirigeant(e) du secteur.

→ Pour retrouver les temps forts et les replays de l'événement S.M.A.R.T. www.franceassureurs.fr/replay-smart/

L'inclusion professionnelle des travailleurs handicapés

En janvier 2024, le comité handicap de France Assureurs a été renommé comité Diversité et Inclusion et a élargi son champ d'actions. Ainsi, les membres de la Fédération ont poursuivi leur engagement en faveur de l'inclusion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et développé de nouvelles actions, notamment en faveur de l'accroissement du nombre de filles dans les filières scientifiques ainsi que des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.

France Assureurs est intervenue lors de la deuxième édition de l'Atlas de Tous les Talents, la web émission organisée par l'Opco Atlas, qui s'est tenue le 10 octobre sur le thème « Comment développer le recrutement inclusif pour répondre aux besoins de compétences, tout en développant une démarche RSE ? ».

À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), en novembre 2024, France Assureurs a rappelé l'engagement des assureurs pour l'emploi des personnes en situation de handicap, via une campagne dédiée sur les réseaux sociaux.



UN PARTENARIAT AVEC L'ARPEJEH

France Assureurs a signé un partenariat avec l'association Arpejeh, qui accompagne les jeunes en situation de handicap dans la découverte des métiers et dans leur insertion professionnelle.

L'objectif est de permettre à des jeunes de classe de troisième en situation de handicap de découvrir le secteur de l'assurance lors de stages inter-entreprises.

60 %

des entreprises du secteur de l'assurance obtiennent une note d'index égalité femmes - hommes supérieure à 90/100 en 2024.

France Assureurs, une fédération en mouvement



Les instances de la Fédération et sa gouvernance

au 31 décembre 2024*

La Fédération dispose de plusieurs instances de décision et de concertation : l'Assemblée générale, le Comité de présidence, le Conseil exécutif ainsi que 12 commissions permanentes.



► Florence Lustman,
Présidente

Le Comité de présidence

Le Comité de présidence réunit la présidente et les trois vice-présidents de la Fédération, désignés le 5 juillet 2022 pour un mandat de trois ans.



► Guillaume Borie,
président de la Fédération Française des Sociétés Anonymes d'Assurance (FFSAA), directeur général d'AXA France



► Thierry Martel,
président de l'Association des Assureurs Mutualistes (AAM), directeur général de Groupama Assurances Mutuelles



► Philippe Perret,
président du Groupement Français des Bancassureurs (GFB), directeur général de Société Générale Assurances

* Une photographie de la gouvernance et des instances a été faite au 31 décembre 2024, les informations sont mises à jour régulièrement sur le site www.franceassureurs.fr

Le Conseil exécutif

Le Conseil exécutif est composé de la présidente de France Assureurs et de 23 sociétés membres.

- ▶ **Guillaume Borie**,
directeur général, AXA France
- ▶ **Thierry Martel**,
directeur général, Groupama Assurances Mutuelles
- ▶ **Philippe Perret**,
directeur général, Société Générale Assurances
- ▶ **Bruno Angles**,
directeur général, AG2R La Mondiale
- ▶ **Benoît Chasseguet**,
président, Chubb France
- ▶ **Corinne Capière**,
directrice générale, BPCE Assurances
- ▶ **Adrien Couret**,
directeur général, Aéma Groupe
- ▶ **Pascal Demurger**,
directeur général, Groupe MAIF
- ▶ **Stéphane Désert**,
directeur général, Mutuelle de Poitiers Assurances
- ▶ **Stéphane Dessirier**,
directeur général, MACSF Assurances
- ▶ **Philippe Dumont**,
directeur général, Crédit Agricole Assurances
- ▶ **Renaud Dumora**,
président, BNP Paribas Cardif
- ▶ **Stéphane Duroule**,
directeur général, Assurances France du Groupe Covéa
- ▶ **Walter Eraud**,
directeur général, Swiss Re France, Belgique et Luxembourg
- ▶ **Pierre Esparbes**,
directeur général, groupe SMA
- ▶ **Nicolas Gomart**,
directeur général et vice-président, SGAM Matmut
- ▶ **Nicolas Govillot**,
directeur général, Assurances du Crédit Mutuel IARD SA
- ▶ **Jean-Laurent Granier**,
président-directeur général, Generali France
- ▶ **Thierry Léger**,
directeur général, Groupe SCOR
- ▶ **Tanguy Polet**,
directeur général, Swiss Life France
- ▶ **Kadidja Sinz**,
head of the International Central Europe
(Europe & MENA), Liberty Mutual Insurance Europe
- ▶ **Marie-Aude Thépault**,
directrice générale, CNP Assurances
- ▶ **Fabien Wathlé**,
directeur général, Allianz France

Un trésorier est désigné par le Conseil exécutif.

- ▶ **Antoine Lissowski**,
trésorier

Les commissions

Les membres siégeant au sein des instances de France Assureurs travaillent sur les sujets relatifs au secteur de l'assurance.

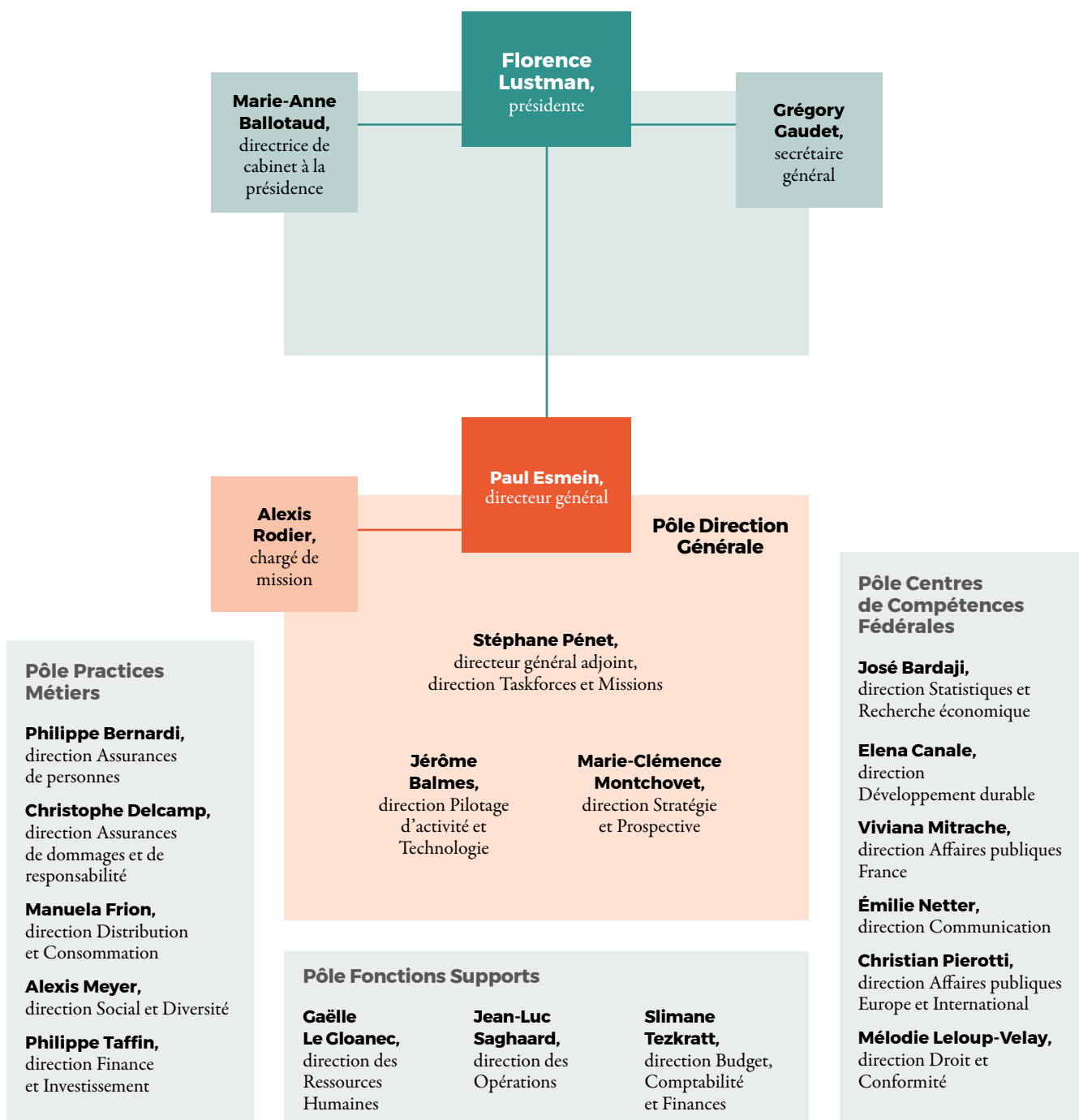
Les commissions thématiques coordonnent les travaux des comités et des groupes de travail qui leur sont rattachés.

- ▶ **Commission de déontologie**,
présidée par **Laurent Leveneuer**,
professeur à l'Université Panthéon-Assas
- ▶ **Commission des assurances de personnes**,
présidée par **Jean Malhomme**,
directeur du risk management, AXA France
- ▶ **Commission des assurances de dommages et de responsabilité**,
présidée par **Valérie Cohen**,
directrice générale Offres et Services, Covéa
- ▶ **Commission numérique**,
présidée par **Yann Arnaud**,
directeur réponses besoins sociétaux et innovation, Macif
(Aéma Groupe)
- ▶ **Commission sociale**,
présidée par **Véronique Jolly**,
directrice générale adjointe en charge des ressources humaines
et des relations sociales, groupe Matmut
- ▶ **Commission économique et financière**,
présidée par **Thomas Béhar**,
directeur général adjoint, directeur financier Groupe,
CNP Assurances
- ▶ **Commission juridique, fiscale et de la concurrence**,
présidée par **Angélique Sellier Levillain**,
directrice juridique, Allianz France
- ▶ **Commission d'analyse des risques**,
présidée par **Antoine Taveneaux**,
directeur actuariat et réassurance, Société Générale Assurances
- ▶ **Commission de la distribution**,
présidée par **Antoine Mattei**,
directeur distribution réseau Agents généraux
et pilotage économique tous réseaux, AXA France
- ▶ **Commission de la réassurance**,
présidée par **Arthur Dutel**,
directeur grands comptes, Swiss Re Europe S.A.
- ▶ **Commission de lutte contre le blanchiment**,
présidée par **Mourad Djemili**,
secrétaire général, BPCE Assurances
- ▶ **Commission du développement durable**,
présidée par **François Garreau**,
responsable de la mission RSE auprès du Comex, Generali France

L'équipe de France Assureurs

au 31 décembre 2024*

La Fédération est constituée d'une équipe de près de 150 collaborateurs, experts et engagés, qui travaillent au quotidien au service des adhérents de France Assureurs. Leur mission est de valoriser le secteur de l'assurance, qui apporte prévention, protection et résilience aux acteurs de la société.



* Une photographie de la gouvernance et des instances a été faite au 31 décembre 2024, les informations sont mises à jour régulièrement sur le site www.franceassureurs.fr

L'écosystème de France Assureurs

au 31 décembre 2024

Le groupement d'intérêt économique, administré par France Assureurs*

GPSA (Gestion professionnelle des services de l'assurance) a pour mission de gérer l'ensemble des moyens communs ou spécifiques à plusieurs de ses organismes membres afin de faciliter, améliorer, développer et promouvoir leurs activités.

GPSA délivre quatre types de services pour les entreprises d'assurances membres:

- organisation de solutions de coopération entre assureurs;
- amélioration des connaissances et des données;
- soutien de la profession aux forces de l'ordre;
- réponse centralisée à des obligations communes.

Président : Paul Esmeln

Vice-président : Stéphane Pénét

Administrateurs : Philippe Bernardi,

Christophe Delcamp et Antoine Lissowski

Directrice générale : Catherine Armand

Les organismes membres du GPSA sont :

AAM (Association des Assureurs Mutualistes)

ADSA (Association pour le dialogue social dans l'assurance)

AGIRA (Association pour la Gestion des Informations sur le Risque en Assurance)

AIAE (Association pour l'indemnisation des assurés d'Europavie)

ALFA (Agence de Lutte contre la Fraude à l'Assurance)

AREDOC (Association pour l'étude de la réparation du dommage corporel)

ARGOS (Groupement d'assureurs français pour l'identification, la recherche et la récupération des véhicules et autres biens mobiliers déclarés volés en vue d'une indemnisation)

BCAC (Bureau commun d'assurances collectives)

BCF (Bureau Central Français des sociétés d'assurances contre les accidents d'automobile)

BCR (Bureau central de répartition)

FGAP (Fonds de garantie des assurances de personnes)

G20

GAREAT (Gestion de l'Assurance et de la Réassurance des Risques Attentats et Actes de Terrorisme)

GATS (Groupement d'Assurance de la Transfusion Sanguine)

GCA (Gestion des Conventions d'Assurance)

GTAM (Groupement Temporaire d'Assurance Maladie)

GTREM (Groupement Temporaire de Réassurance Médicale)

LMA (La Médiation de l'Assurance)

MARC/GARCO (Moyens d'Administration de Réassurance Construction) / (Groupe d'Assurance des Risques de la Construction)

MRN (Mission Risques Naturels)

OEMA (Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance)

ORIAS (Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance)

SACRA (Société d'assurances de consolidation des retraites de l'assurance)

SRA (Sécurité et Réparation Automobiles)

Université de l'Assurance

L'association de prévention des assureurs



Assurance Prévention est l'association de prévention de France Assureurs.

Elle porte, au nom des assureurs français, des actions pour sensibiliser les populations aux risques de la vie quotidienne dans différents domaines : route, santé, sport et loisirs, accidents domestiques, risques naturels, numériques, etc.

À travers son engagement collectif l'association contribue à développer une culture de la prévention dans la société.

Président : Patrick Jacquot

Secrétaire générale : Cécile Martin

* Une photographie de la gouvernance et des organismes membres a été faite au 31 décembre 2024, les informations sont mises à jour régulièrement sur le site www.gpsa.fr

Le tableau de bord de l'assurance en 2024



SOMMAIRE

Le secteur de l'assurance en 2024.....25

L'environnement de l'assurance en 2024.....26

L'assurance de biens et de responsabilité en 2024.....30

L'assurance vie en 2024.....32

L'assurance santé et prévoyance en 2024.....33

L'activité financière de l'assurance en 2024.....34

L'emploi dans le secteur de l'assurance.....35

L'activité des assureurs français à l'international.....36

Le secteur de l'assurance en 2024

L'année 2024 a été marquée par différents chocs. Sur le plan politique, les élections européennes ont façonné un parlement européen fragmenté et polarisé alors qu'en France, les élections législatives, organisées à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, ont conduit à l'instabilité politique du pays. Sur le plan économique, la croissance en zone euro, et particulièrement en France, a été bien en deçà de celle du reste du monde. Certes, l'inflation a reculé et la Banque centrale européenne a cessé d'augmenter ses taux directeurs, mais les taux d'intérêt français restent sous pression avec un *spread* (différentiel entre le taux d'emprunt français et allemand) qui a nettement augmenté du fait d'une situation budgétaire dégradée. Sur le plan climatique, 2024 a été l'année la plus pluvieuse et la moins ensoleillée depuis plus de 20 ans. La succession des années les plus chaudes confirme l'accélération du risque climatique avec des événements naturels en 2024 toujours très intenses.

Dans ce contexte, le secteur de l'assurance, dont l'utilité est plébiscitée à 88 % par les Français¹, a poursuivi son développement. Les cotisations croissent de

+12,0 % sur l'année (cf. tableau 1), nettement plus rapidement que le PIB en valeur (+3,2 %). Cette croissance est dynamique sur toutes les principales lignes de métier, particulièrement en assurance vie (+14,7 %) et en assurance santé et prévoyance (+11,6 %). L'assurance de biens et de responsabilité affiche, quant à elle, une croissance de ses cotisations de +6,3 %, légèrement plus dynamique pour les particuliers (+7,3 %) que pour les professionnels (+4,8 %).

Ce contexte marqué par de multiples chocs souligne le rôle et l'apport de la profession de l'assurance pour réparer les sinistres, afin de maintenir l'activité des entreprises et des collectivités territoriales, mais aussi pour soutenir le revenu et la santé des Français. En témoignent les prestations qui affichent une forte croissance en santé et en prévoyance et, dans une moindre mesure, en assurance de biens et de responsabilité. Les incertitudes croissantes se sont également traduites par une hausse du taux d'épargne, avec pour corollaire des prestations en assurance vie et capitalisation qui reculent de -3,1 % sur l'année.

Tableau 1 : Cotisations et prestations en 2024¹

(en milliards d'euros et variation par rapport à 2023)

	Cotisations		Prestations	
	En Md€	Var.	En Md€	Var.
Ensemble	283,3	+12,0 %	226,6	+0,8 %
Assurance vie et capitalisation	174,9	+14,7 %	146,4	-3,1 %
Assurance santé et prévoyance	33,4	+11,6 %	25,7	+18,3 %
Assurance de biens et de responsabilité	75,0	+6,3 %	54,5	+4,6 %

1. Affaires directes France.

Les placements des assureurs ont évolué à la hausse sur l'année (+2,5 %) en dépit d'un environnement économique et politique tendu. Les fonds propres sociaux sont relativement stables à hauteur de 158,8 milliards d'euros. En particulier, l'amélioration des fonds propres sociaux des entreprises non-vie (+4,0 %) compense la dégradation enregistrée par les entreprises vie et mixtes (-2,7 %). Le résultat net progresse sur l'année et atteint 14,3 milliards d'euros.

Au total, la rentabilité (résultat net/fonds propres) s'élève à 9,0 %. En revanche, la solvabilité se dégrade (-12,4 pp). Le ratio de solvabilité S2 (SCR/fonds propres éligibles) demeure cependant 2,5 fois supérieur à l'exigence réglementaire. Toujours à la première place au sein de l'Union européenne, le marché français de l'assurance s'adapte au changement d'échelle du risque notamment en renforçant son capital humain. Les effectifs progressent de +2,2 %, soit une évolution nettement supérieure à celle de l'emploi salarié privé (-0,1 %).

L'environnement de l'assurance en 2024

Une situation économique et financière fragilisée en France par l'incertitude politique

La croissance mondiale est restée pratiquement stable en 2024, à +3,3 % après +3,5 % en 2023, mais cette situation reflète des conjonctures contrastées entre les principales économies mondiales. Ainsi, l'activité en zone euro s'est modérément accélérée (+0,9 % après +0,4 % en 2023), mais reste nettement moins dynamique que celle des États-Unis (+2,8 % après +2,9 % en 2023) et moins encore que celle de la Chine (+5,0 % après +5,4 % en 2023). Au sein même de la zone euro, les disparités sont fortes : l'Allemagne est en récession pour la deuxième année consécutive (-0,2 %, après -0,3 % en 2023) tandis que l'Espagne, par exemple, a fait montre d'un indéniable dynamisme (+3,2 %, après +2,7 % en 2023). En France, la croissance est restée globalement stable (+1,1 %, après +1,4 % en 2023), tirée par une amélioration du solde des échanges extérieurs et par une hausse de la consommation des ménages de +1,0 % alors que l'investissement des entreprises reculait de -2,4 % sur l'année et que les défaillances d'entreprises poursuivaient leur rattrapage post-Covid, entamé en 2022.

La situation des finances publiques reste fragile dans plusieurs pays de la zone euro, avec notamment des niveaux de dette élevés. Cependant, alors qu'une consolidation budgétaire est à l'œuvre dans la plupart des cas, le ratio de déficit public de la France a continué à se creuser (5,8 % du PIB, après 5,4 % en 2023) et le ratio de dette publique à augmenter (113,0 % du PIB, après 109,8 % en 2023), dans un contexte marqué par l'incertitude politique.

Grâce notamment à la détente des prix de l'énergie, l'année 2024 a été marquée par un recul sensible de l'inflation. Aux États-Unis et en zone euro, celle-ci a été en moyenne un peu supérieure à la cible de 2 % des banques centrales (respectivement à 2,9 % et 2,4 %). En France, elle s'est établie à 2,0 %, après 4,9 % en 2023.

Cette résorption des tensions inflationnistes a permis aux banques centrales d'enclencher un nouveau cycle de leurs politiques monétaires. À la mi-2024, une baisse des taux directeurs s'est amorcée, à la Banque centrale européenne,

à la Banque d'Angleterre et à la Réserve fédérale américaine. Dans le même temps, la réduction de la taille de leurs bilans s'est poursuivie, mais à un rythme généralement moins rapide qu'en 2023.

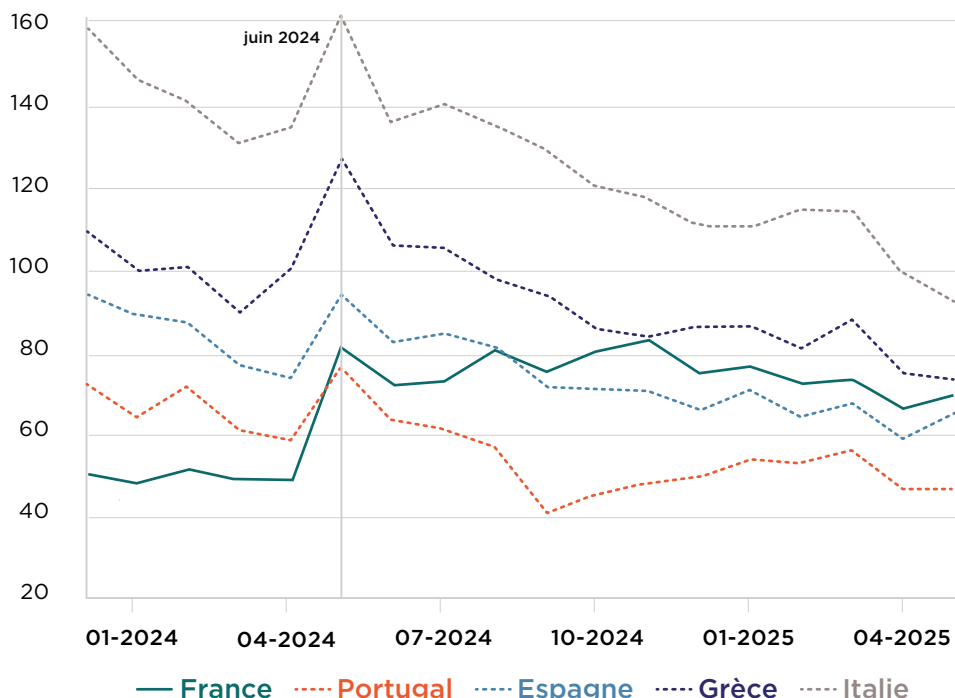
Dans ce processus, les taux courts ont globalement diminué, permettant à la courbe des taux de se rapprocher d'une configuration plus classique, c'est-à-dire croissante. En France, ce phénomène semble avoir été accentué par les événements politiques : à partir de la dissolution de l'Assemblée nationale début juin, le *spread* français à 10 ans a dépassé celui du Portugal puis celui de l'Espagne.

Le CAC 40 a été lui aussi affecté par ce choc spécifique à la France. Courant juin, il a chuté de -6,3 % en une semaine et cette baisse n'a pas été rattrapée par la suite, impactant la performance de la Bourse de Paris sur l'ensemble de l'année (-2,2 %). À l'échelle européenne et outre-Atlantique, en revanche, les Bourses ont connu de belles performances : +6,0 % pour l'Euro Stoxx 600 et +23,3 % pour le S&P 500.

Les ménages français, assez fortement investis sur le marché obligataire, ont pu bénéficier d'un niveau élevé de revenus du capital, en hausse de +11,4 % par rapport à 2023. Or ces derniers font habituellement l'objet d'une propension à consommer plus faible que les revenus du travail. À cela s'est ajouté le contexte de forte incertitude politique, de sorte que le taux d'épargne financière des ménages a atteint un niveau record en 2024, abstraction faite des années de la pandémie de Covid-19 : à 9,0 %, il est plus de deux fois supérieur à celui de 2019.

En regard de la forte hausse de l'épargne des ménages, la création monétaire *via* les crédits dont ils bénéficiaient a été pratiquement nulle. Les crédits à la consommation ont en effet été compensés par un fort recul des crédits nets immobiliers, en lien avec la crise immobilière en cours. Ainsi, c'est l'épargne financière des ménages qui, à elle seule, explique l'augmentation de 31 milliards d'euros des flux nets de placements financiers observée en 2024.

Graphique 1 : Écart de taux souverains à 10 ans par rapport à l'Allemagne
(en fin de mois, en points de base)



Source : Investing.com

Tableau 2 : Chiffres clés de l'environnement économique et financier

	Niveau en 2024	Évolution sur un an
PIB en valeur (en milliards d'euros courants)	2 921	+3,2 %
PIB en volume (en milliards d'euros 2020)	2 614	+1,1 %
dont consommation des ménages	1 313	+1,0 %
dont investissement des entreprises non financières	305	-2,4 %
Revenu disponible brut (en milliards d'euros courants)	1 861	+4,8 %
Taux d'épargne des ménages	18,2 %	+1,3 pp
dont taux d'épargne financière	9,0 %	+2,1 pp
Flux net d'endettement des particuliers (en milliards d'euros)	+0,5	-13,9 Md€
dont crédit à l'habitat	-9,0	-20,2 Md€
Inflation	2,0 %	-2,9 pp
Taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)	7,4 %	+0,1 pp
	Niveau fin 2024	Évolution sur un an
Taux à 3 mois	2,68 %	-94 pdb
Taux à 10 ans	3,19 %	+63 pdb
CAC 40	7 381 pts	-2,2 %

Sources : Insee, Banque de France, Investing.com.

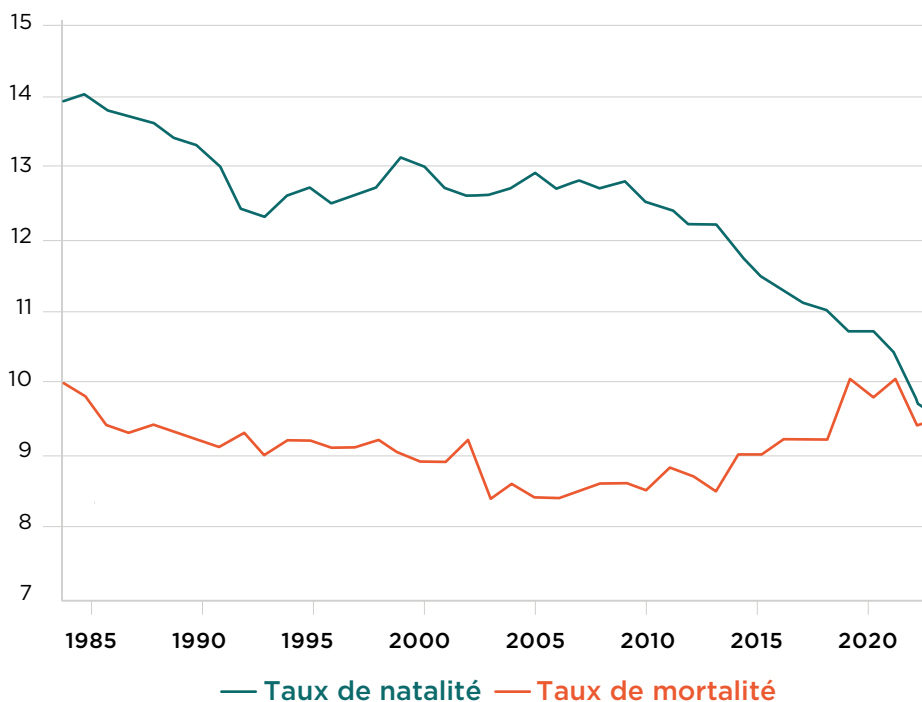
Des pressions croissantes sur le système des retraites

Parmi les sociétés avancées, la France a longtemps fait figure d'exception en matière démographique, avec une natalité qui restait relativement élevée. Depuis 2010, le taux de natalité diminue et, en outre, la mortalité a connu une hausse ces dernières années, indépendamment même de la pandémie de Covid-19, de sorte qu'en 2024 le nombre de décès a excédé le nombre de naissances en France métropolitaine.

Cette évolution contribue à une poursuite de la baisse du ratio de dépendance démographique prévisible au cours des prochaines années : à l'horizon 2040, on comptera moins de deux personnes âgées de 20 à 64 ans pour une personne de 65 ans ou plus, contre plus de quatre au début des années 1990.

Graphique 2 : Taux de natalité et de mortalité

(pour 1 000 habitants, France métropolitaine)



Source : Insee.

À ce ralentissement démographique s'ajoute celui de la productivité horaire apparente du travail : alors que celle-ci progressait de +2 % par an en moyenne entre 1994 et 2006, ce rythme a été divisé par deux sur la période 2007–2020 et on observe une quasi-stagnation depuis 2021.

Dans ce contexte, le déséquilibre du système des retraites, selon les projections publiées par la Cour des comptes, se creuserait continuellement dans les deux prochaines décennies. En part de PIB, il doublerait entre 2025 et 2035, passant de 0,2 % du PIB à 0,4 %, et quadruplerait à horizon 2045.

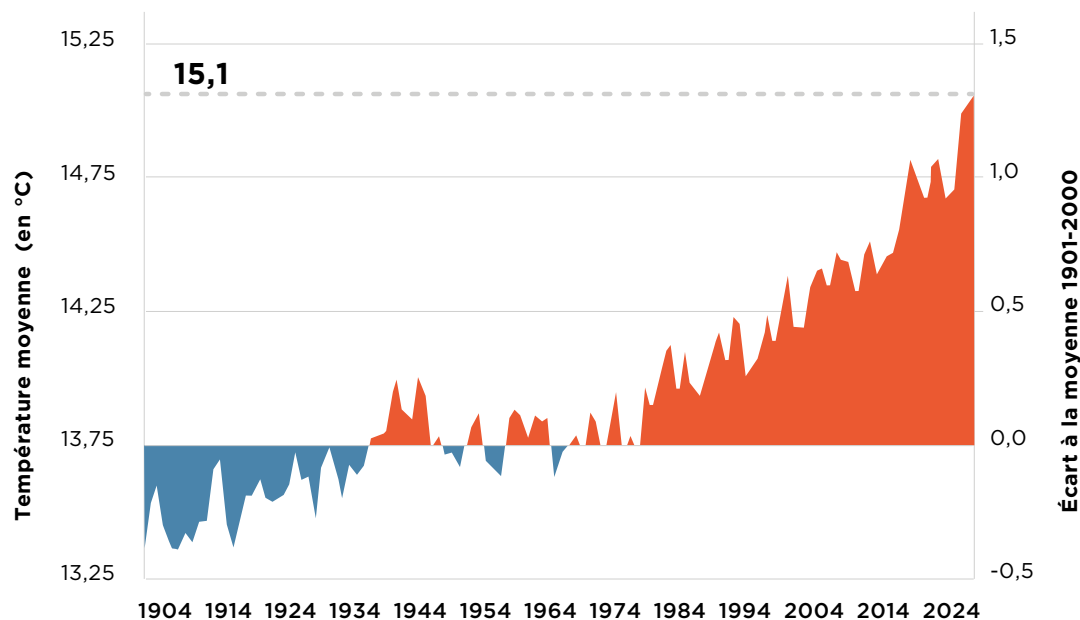
Les administrations publiques, cibles privilégiées des cyberattaques en Europe

L'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité, l'ENISA, a publié en décembre 2024 son premier rapport. Il en ressort qu'entre fin 2023 et fin 2024, la variété et la fréquence des cyberattaques se sont accrues, dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes. Les attaques par « déni de service » restent le mode opératoire le plus fréquent (quatre cas sur dix).

Dénis de service, *ransomwares* et exfiltrations de données représentent plus de 85 % des attaques. Dans un cas sur cinq, les cyberattaques ciblent des administrations publiques. Dans un cas sur dix, ce sont des entreprises du secteur des transports qui sont visées et des entreprises financières à peu près à la même fréquence.

Une sinistralité climatique tendanciellement croissante à l'échelle mondiale

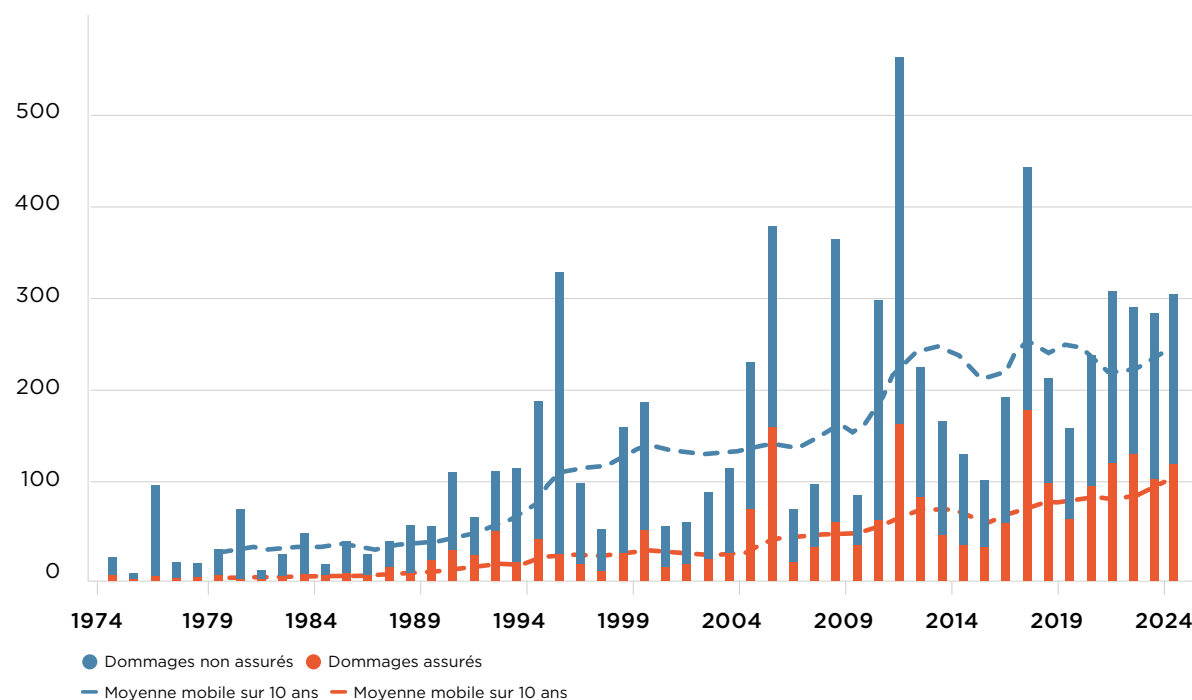
Dans le monde, 2024 a été l'année la plus chaude jamais mesurée – battant le record de 2023 –, avec une température moyenne de 15,1 °C, soit 1,3 °C de plus que celle observée en moyenne entre 1901 et 2000. La succession d'années marquées par des records de chaleur contribue à une sinistralité climatique tendanciellement croissante.

Graphique 3 : Température moyenne dans le monde

Source : National Centers for Environmental Information.

Graphique 4 : Pertes économiques issues des événements naturels dans le monde

(en milliards de dollars 2024)



Source : Swiss Re Institute.

L'assurance de biens et de responsabilité en 2024

Bien que le marché soit en croissance, le résultat technique des assurances de biens et de responsabilité se dégrade...

En 2024, les cotisations des assurances de biens et de responsabilité s'établissent à 75,0 milliards d'euros. Elles progressent de +6,3 % sur l'année (après +6,2 % en 2023). Cette évolution est notamment portée par les trois principales branches : l'assurance automobile (+7,3 %), l'assurance de biens des particuliers (+7,5 %) et l'assurance de biens des professionnels et agricoles (+7,1 %).

Dans le même temps, la sinistralité globale en assurance de biens et de responsabilité augmente de +4,6 % en 2024 après une hausse de +2,7 % en 2023. Les hausses des charges de prestations sont particulièrement fortes pour l'automobile (+8,7 %), la responsabilité civile générale (+33,0 %) et la construction (+48,5 %).

Le ratio combiné¹ de l'ensemble des assurances de biens et de responsabilité s'établit à 100,0 % en 2024, après 98,8 % en 2023. Alors même que les cotisations ont été plus dynamiques que les prestations, le ratio combiné se dégrade ainsi de +1,2 point de pourcentage sur l'année. Cette détérioration provient du résultat de la réassurance qui se dégrade alors qu'il était déjà négatif en 2023. Avant réassurance, le ratio combiné enregistre une amélioration de 1,2 point de pourcentage en 2024.

Tableau 3 : Cotisations, prestations et ratios combinés en assurance de biens et de responsabilité²

	2023	2024	Évolution
Cotisations (en milliards d'euros)	70,5	75,0	+6,3 %
Automobile	26,2	28,1	+7,3 %
Habitation ³	15,3	16,4	+7,5 %
Autres branches	29,1	30,5	+4,8 %
Prestations (en milliards d'euros)	52,1	54,5	+4,6 %
Automobile	20,4	22,2	+8,7 %
Habitation ³	14,1	11,7	-17,1 %
Autres branches	17,6	20,6	+17,2 %
Ratio combiné après réassurance (en %)	98,8 %	100,0 %	+1,2 pt
Automobile	98,7 %	100,3 %	+1,7 pt
Habitation ³	110,8 %	99,9 %	-10,9 pts
Autres branches	92,7 %	99,8 %	+7,1 pts

2. Affaires directes France.
3. Dommages aux biens des particuliers et catastrophes naturelles.

... en raison d'une facture climatique de 4,9 milliards d'euros...

Avec un coût à hauteur de 4,9 milliards d'euros, l'année 2024 est la neuvième année la plus coûteuse pour la profession malgré une faible sinistralité sécheresse. Les tempêtes Kirk et Leslie et les épisodes cévenols et méditerranéens d'octobre, le cyclone Chido qui a frappé Mayotte le 14 décembre 2024 ainsi que le cyclone Belal qui a touché La Réunion du 13 au 15 janvier 2024 sont les principaux événements de grande ampleur qui ont jalonné l'année (cf. tableau 4).

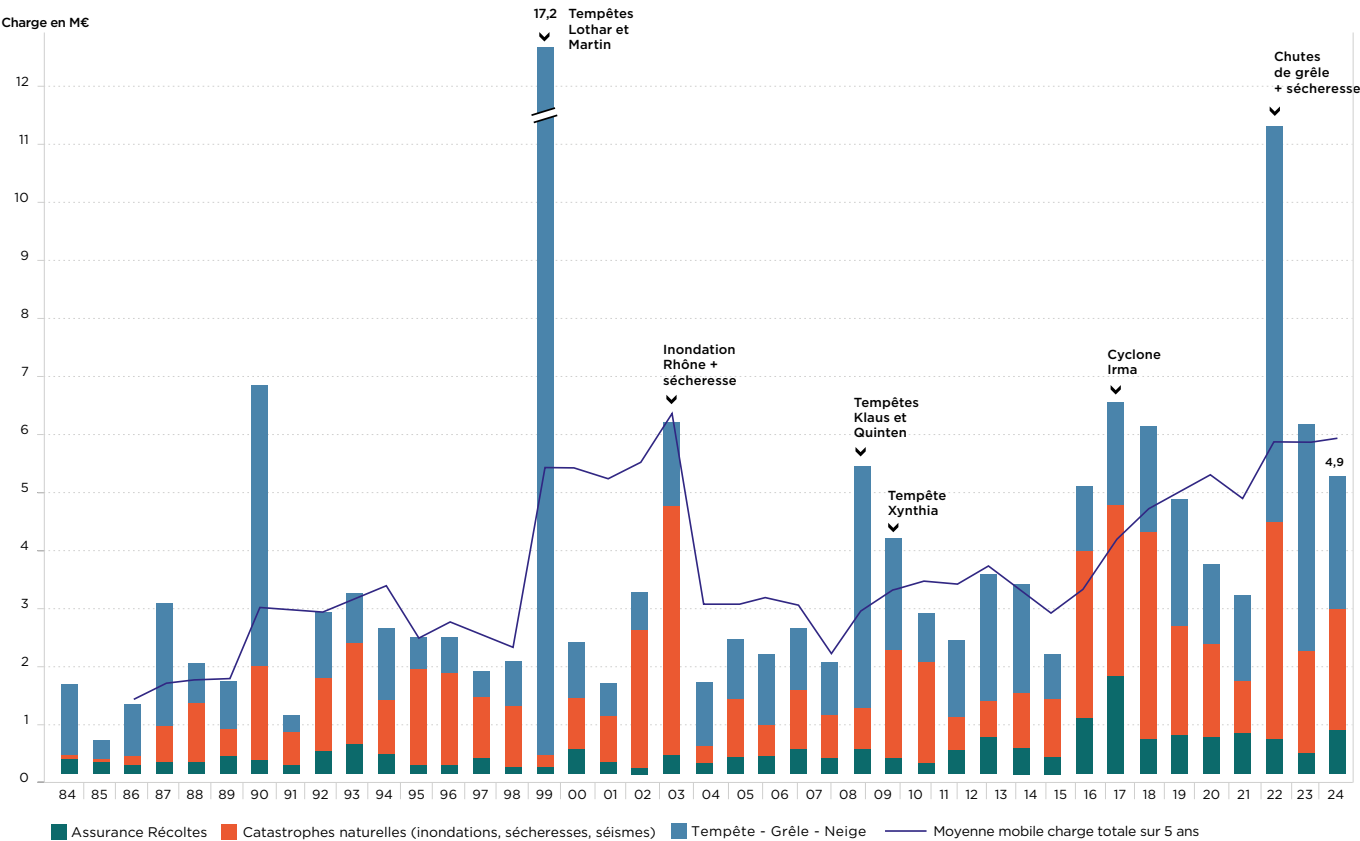
1. Rapport des prestations versées, des dotations aux provisions pour sinistres, des frais généraux et du résultat de la réassurance aux cotisations.

Tableau 4 : Sinistralité climatique en 2024
(en millions d'euros)

	Évolution
Ensemble	4 916
Dont sinistres tempête, grêle et poids de la neige	2 205
dont tempêtes Kirk et Leslie et épisodes cévenols et méditerranéens d'octobre 2024	785
Dont sinistres catastrophes naturelles (y compris sécheresse)	2 001
dont sécheresse	289
dont cyclone Belal à La Réunion (13 au 15 janvier 2024)	100
dont cyclone Chido à Mayotte (14 décembre 2024)	552
Dont sinistres récoltes	710

Pour la dixième année consécutive, la branche des catastrophes naturelles est déficitaire. La charge des prestations s'établit à 2,1 milliards d'euros en 2024 pour un marché de 2,2 milliards d'euros. Le ratio combiné net de réassurance s'élève à 109,6 % en 2024, en baisse de 27,2 points de pourcentage par rapport à 2023.

Graphique 5 : Coût des sinistres climatiques
(en milliards d'euros constants 2024)



... et d'une sinistralité élevée

En France, 2024 a été l'année la plus pluvieuse et la moins ensoleillée depuis plus de 20 ans. En conséquence, les dégâts des eaux correspondent au premier poste de sinistres en habitation. Entre pluviométrie excédentaire et faiblesse de l'ensoleillement, les cultures ont enregistré une sinistralité atteignant 710 millions d'euros, dont 597 millions d'euros au titre des contrats multi-risques climatiques sur récoltes et 113 millions d'euros au titre des contrats spécifiques grêle. Dans son ensemble, la sinistralité des assurances des professionnels et des entreprises (y compris agricoles) augmente de 12,5 % en 2024.

Hors événements climatiques, la charge des sinistres graves (dont le coût unitaire dépasse les 2 millions d'euros) est également en (très forte) hausse, de +64 % par rapport à la moyenne 2014–2022. En 2024, près d'un tiers de la charge des sinistres graves est associé aux émeutes en Nouvelle-Calédonie qui ont généré une sinistralité à hauteur de 945 millions d'euros. En automobile, les coûts moyens augmentent en raison du coût de la réparation ou encore de la sophistication technologique des véhicules.

L'assurance vie en 2024

Dans un contexte propice à l'épargne, l'assurance vie a capté vers elle la majeure partie des flux de placements financiers des ménages

Dans un contexte économique difficile poussant les ménages à épargner fortement (taux d'épargne et d'épargne financière respectivement à 18,2 % et 9,0 %), l'assurance vie a de nouveau démontré en 2024 tout son intérêt, captant vers elle la majeure partie des flux de placements financiers.

Avec des versements sur les fonds euros atteignant 108,6 milliards d'euros (+19,2 %) et 66,3 milliards d'euros (+8,1 %) en unités de compte (UC), les cotisations dépassent pour la première fois le seuil des 170 milliards d'euros (cf. tableau 5). À 38 %, la part en unités de compte dans les cotisations est en léger recul (−2 pp) mais continue de permettre aux épargnants une véritable diversification des supports au sein de leur assurance vie.

Le net recul en 2024 de l'inflation (2,0 % en moyenne après 4,9 % en 2023) ainsi que la facilitation des conditions d'octroi de crédit aux ménages pour financer un achat immobilier (taux d'intérêt plus faible, baisse des prix, etc.)

ont plutôt incité les Français à ne pas puiser dans leur épargne. Ainsi, les prestations d'assurance vie affichent une baisse de −3,1 % sur l'année, à 146,4 milliards d'euros. La collecte nette en assurance vie s'est, dans l'ensemble, nettement redressée à +28,5 Md€ après +1,4 Md€ en 2023. Dans le même temps, les livrets A et de développement durable et solidaire (LDDS) ont collecté 22,0 Md€ et les comptes à terme 25,6 Md€.

L'encours d'assurance vie et de capitalisation a atteint 1 986 milliards d'euros à fin 2024, dépassant même le seuil remarquable de 2 000 milliards d'euros dès janvier 2025. Cet encours reste principalement constitué de fonds euros (70 %). D'après la Banque de France, la part de marché de l'assurance vie et des pensions dans les flux (y compris intérêts) des placements financiers des ménages a doublé, passant de 27 % en 2023 à 53 % en 2024.

Tableau 5 : Assurance vie et capitalisation en 2024¹
(en milliards d'euros et variation par rapport à 2023)

	Ensemble		Euros		Unités de compte ²	
	En Md€	Var.	En Md€	Var.	En Md€	Var.
Cotisations	174,9	+14,7 %	108,6	+19,2 %	66,3	+8,1 %
Prestations	146,4	−3,1 %	113,3	−5,5 %	33,1	+6,4 %
Collecte nette	+28,5	+27,1 Md€	−4,7	+24,1 Md€	+33,2	+3,0 Md€
Encours	+1 985,8	+3,9 %	+1 398,6	+1,4 %	+587,1	+10,3 %
dont provisions mathématiques	+1 932,2	+4,4 %	+1 345,0	+2,0 %	+587,1	+10,3 %
dont provision pour participation aux bénéfices	+53,6	−11,1 %	+53,6	−11,1 %	n.a.	n.a.

1. Affaires directes France.
2. Y compris les supports Eurocroissance.

Le rendement de l'assurance vie reste compétitif notamment en raison de la contribution du mécanisme de participation aux bénéfices

En 2024, le taux de rendement des supports euros est estimé à +2,6 %³, soit un niveau identique à celui de 2023. Ce maintien intervient dans un contexte où les taux d'intérêt des obligations ont eux aussi stagné (+3,0 % en moyenne sur l'année pour l'Obligation assimilable du Trésor [OAT] à 10 ans en 2024 et en 2023). Comme en 2023, ce rendement servi est pour une part significative financé par l'utilisation des réserves par les assureurs. Ainsi, la provision pour participation aux bénéfices recule de −6,7 milliards d'euros (−11,1 %)

à 53,6 milliards d'euros à fin 2024, soit l'équivalent de 4,0 % des provisions mathématiques (après 4,6 % à fin 2023). En 2024, les UC ont enregistré une performance positive de +4,6 %³, reflet de la hausse des marchés boursiers mondiaux⁴ et obligataires malgré une performance immobilière négative⁵. En termes de flux d'investissements, les Français ont privilégié les UC obligataires, les UC monétaires et, de manière exceptionnelle cette année, les fonds structurés ou garantis.

3. Net de frais.
4. +12,9 % pour le Dow Jones et +6,0 % pour l'Euro Stoxx 600.
5. +1,8 % et +4,5 % pour les indices Markit iboxx souverain et corporate respectivement, −1,0 % pour l'indice IEIF Immobilier d'entreprise.

L'assurance santé et prévoyance en 2024

L'année 2024 se caractérise par une croissance soutenue du marché de l'assurance santé et prévoyance. Les cotisations atteignent 76,0 milliards d'euros, en progression de +6,9 % sur un an. Cette dynamique est principalement portée par les contrats collectifs, dont les cotisations augmentent de +8,0 %, contre +5,6 % pour les contrats individuels. Les contrats collectifs représentent désormais 53 % du total des cotisations.

En santé, les cotisations progressent de +7,6 % atteignant 46,8 milliards d'euros en 2024. La croissance est plus marquée sur le collectif (+8,5 %) que sur l'individuel (+6,6 %), avec une répartition quasi équilibrée entre les deux (50 % des cotisations pour l'individuel). L'évolution est cependant contrastée selon le type d'organisme : les entreprises d'assurance enregistrent une hausse de +15,0 % contre +4,1 % pour les institutions de prévoyance et +2,7 % pour les mutuelles. Malgré ce décalage, les mutuelles restent en tête avec 43 % de parts de marché, devant les entreprises d'assurance (40 %) et les institutions de prévoyance (17 %). La charge des prestations progresse de façon plus contenue (+4,9 % à hauteur de 38,5 milliards d'euros). Cette évolution s'inscrit dans la continuité des effets de la réforme du « 100 % santé », qui a renforcé la participation des organismes complémentaires à la prise en

charge des dépenses de santé des ménages sur les postes d'optique, d'audiologie et de dentaire. En outre, d'après les derniers chiffres de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), le reste à charge des assurés sur ces trois postes est passé de 27 % en 2019 à 22 % en 2023.

En prévoyance (incapacité, invalidité, dépendance, décès), les cotisations s'élèvent à 29,2 milliards d'euros, en hausse de +5,8 %. Là encore, la progression est plus dynamique sur le segment collectif (+7,2 % contre +3,8 % en individuel), qui représente 58 % du total. Par type d'organisme, la hausse est de +8,3 % pour les entreprises d'assurance, de +4,5 % pour les mutuelles et de +0,5 % pour les institutions de prévoyance. Les entreprises d'assurance confirment leur position dominante sur ce marché avec 64 % de parts de marché, devant les institutions de prévoyance (27 %) et les mutuelles (9 %). Enfin, la charge des prestations progresse nettement (+11,0 %, à 20,2 milliards d'euros), dans un contexte marqué par une remontée du nombre d'arrêts de travail de longue durée, une hausse du coût moyen par sinistre en incapacité, et une sinistralité décès globalement orientée à la hausse, notamment sur les contrats collectifs.

Tableau 6 : Cotisations en assurance santé et prévoyance en 2024

(en milliards d'euros et variation par rapport à 2023)

	Ensemble		Individuelle		Collective	
	En Md€	Var.	En Md€	Var.	En Md€	Var.
Assurance santé	46,8	+7,6 %	23,3	+6,6 %	23,5	+8,5 %
dont entreprises d'assurance	18,8	+15,0 %	8,8	+10,4 %	10,0	+19,5 %
dont institutions de prévoyance	7,8	+4,1 %	0,9	+2,7 %	6,9	+4,3 %
dont mutuelles	20,2	+2,7 %	13,5	+4,6 %	6,6	-1,0 %
Assurance prévoyance	29,2	+5,8 %	12,2	+3,8 %	17,0	+7,2 %
dont entreprises d'assurance ¹	18,8	+8,3 %	10,8	+4,4 %	8,0	+14,0 %
dont institutions de prévoyance	7,9	+0,5 %			7,9	+0,5 %
dont mutuelles	2,5	+4,5 %	1,4	-0,6 %	1,1	+11,9 %

1. Contrairement à la ligne « santé et prévoyance » du tableau 1 page 25, les affaires en incapacité/invalidité des contrats emprunteurs (3,2 Md€) ne sont pas incluses ici. En revanche, les affaires en décès toutes causes (7,2 Md€) sont prises en compte alors qu'elles sont classées sur la ligne « Assurance Vie et capitalisation » dans le tableau 1.

L'activité financière de l'assurance en 2024

Les assureurs sont des investisseurs clés du pays. Fin 2024, les placements des entreprises d'assurance s'élevaient à 2 632 milliards d'euros, soit l'équivalent de 90 % du PIB français. Compte tenu de la différence de nature économique de l'activité entre les assurances vie et non-vie, l'assurance vie représente à elle seule 89 % de ces placements.

Les placements de l'assurance ont progressé de +2,5 % en 2023, après +4,6 % en 2023. La forte baisse enregistrée en 2022 (-10,8 %) n'a pas encore été effacée. Les placements ont été pénalisés par la dégradation de l'environnement économique et politique, affectant les marchés financiers et obligataires français. À fin 2024, les plus-values latentes sont en léger recul et atteignent +34,5 milliards d'euros. Cette dégradation concerne en totalité les placements des assureurs vie et mixtes.

L'assurance contribue au financement de l'économie française et européenne, directement ou indirectement à travers des organismes de placements collectifs (OPC). 82,2 % des placements sont investis dans l'Union européenne et plus de la moitié (52,1 %) en France. Par ailleurs, 64 % des placements financent des entreprises (24,5 % en actions, 33,9 % en obligations et 5,4 %

en immobiliers d'entreprises). En assurance vie, 56,9 % des fonds en euros et 83,2 % des supports en UC financent les entreprises.

En 2024, le résultat net des entreprises d'assurance s'établit à 14,3 milliards d'euros, après 13,3 Md€ en 2023, soit une progression de +7,6 % (cf. tableau 7). Cette augmentation est portée par une progression des résultats des entreprises vie et mixtes (+0,4 Md€) et des entreprises non-vie (+0,6 Md€).

Mesurée dans le référentiel Solvabilité 2, la solvabilité des entreprises d'assurance françaises atteint 259 % pour les assureurs non-vie et 227 % pour les assureurs vie et mixtes. Les ratios de solvabilité sont en baisse sur l'année (-12,4 pp au global). Cette baisse est particulièrement marquée pour les assureurs vie et mixtes (-17,8 pp) sous l'effet de la hausse du Capital de solvabilité requis (SCR) de marché, mais également, dans une moindre mesure, de la baisse des fonds propres. Le ratio de solvabilité des entreprises d'assurances françaises se maintient à un niveau élevé et démontre ainsi la solidité des assureurs et leur résilience face à la succession de crises.

Tableau 7 : Situation financière des entreprises d'assurance au 31/12/2024

(en milliards d'euros et variation par rapport à 2023)

	Ensemble		Entreprises vie et mixtes		Entreprises non vie	
	En Md€	Var.	En Md€	Var.	En Md€	Var.
Placements en normes françaises	2 631,7	+2,5 %	2 351,6	+2,3 %	280,0	+4,4 %
Fonds propres sociaux	158,8	+0,2 %	87,5	-2,7 %	71,3	+4,0 %
Résultat net	14,3	+7,6 %	8,6	+5,1 %	5,7	+11,6 %
Ratio de solvabilité	240 %	-12,4 pp	227 %	-17,8 pp	259 %	-4,4 pp
dont Fonds propres éligibles	328,2	-0,6 %	185,2	-2,7 %	142,9	+2,2 %
dont SCR	136,9	+4,5 %	81,7	+4,9 %	55,2	+3,9 %

L'emploi dans le secteur de l'assurance

Les entreprises d'assurance comptent 161 252 salariés à fin 2024 (cf. tableau 8), soit 58 % de l'ensemble des 276 077¹ salariés rattachés à la profession de l'assurance.

Depuis 2019, l'emploi dans les entreprises d'assurance a progressé continuellement. La hausse atteint +9,2 % sur la période contre +5,5 % pour l'ensemble des secteurs de l'économie. En 2024, l'assurance affiche une nouvelle progression des effectifs de +2,2 % contre -0,1 % pour l'emploi salarié privé², illustrant ainsi l'attractivité et le dynamisme du secteur.

Cette attractivité est renforcée par les actions mises en œuvre en faveur de l'égalité femmes-hommes. Ainsi, en amélioration continue depuis 2018, l'index de l'égalité professionnelle (Egapro) du secteur de l'assurance a toujours été de 2 à 3 points supérieur à celui des autres secteurs. Plus spécifiquement, 96 % des entreprises du secteur de l'assurance obtiennent une note supérieure à 75/100³, la référence légale, et 59,4 % des entreprises du secteur

de l'assurance obtiennent une note supérieure à 90/100. La proportion de femmes progresse de façon continue chez les cadres (y compris cadres de direction), passant de 46 % en 2010 à 54 % en 2024.

Le secteur soutient également l'emploi des seniors et l'accompagnement des jeunes vers leur premier emploi. Les seniors sont les principaux bénéficiaires de l'augmentation des effectifs de l'assurance (+18 600 salariés depuis 2003). Ainsi leur part est passée de moins 1 % à 6,5 %⁴ en l'espace de vingt ans, principalement du fait du report de l'âge légal de départ à la retraite. Depuis quelques années, le secteur est également très actif auprès des jeunes. À fin 2024, près de 7 538 alternants avaient été recrutés, en hausse de +2,4 % sur un an. Ils représentent 4,7 % de l'ensemble des effectifs. Plus de la moitié (52 %) sont titulaires d'un Bac+3 ou plus. Le secteur a également accueilli 4 300 stagiaires de niveau collège et au-delà, affichant ainsi une progression de +1 100 personnes en stage sur un an.

Tableau 8 : Effectifs des entreprises de l'assurance à fin 2024

	Effectif en nombre	Évolution en %	Structure en %
Nombre total de salariés	161 252	+2,2 %	100,0 %
dont Administratifs	148 247	+2,3 %	91,9 %
dont non cadres	66 501	+0,3 %	44,9 %
dont cadres	78 381	+3,9 %	52,9 %
dont cadres de direction	3 365	+6,4 %	2,3 %
dont Commerciaux	13 005	+1,3 %	8,1 %
dont salariés commerciaux I	4 621	+3,4 %	35,5 %
dont salariés commerciaux II	2 749	+3,1 %	21,1 %
dont inspecteurs	5 635	-1,1 %	43,3 %
dont Femmes	98 005	+2,0 %	60,8 %
dont Hommes	63 247	+2,6 %	39,2 %

1. Cf. Acof. La profession de l'assurance regroupe les salariés des entreprises rattachées aux codes NAF : 65 (Assurance) et 66,2 (Activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite). Cela inclut, en plus des 161 252 salariés de la branche des sociétés d'assurance, les salariés d'évaluation des risques, les salariés des agents généraux et courtiers et les salariés des autres activités d'assurance.

2. Insee, emploi salarié – quatrième trimestre 2024.

3. Indice Egapro au 23/06/2025.

4. Rapport 2024 de l'Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance (OEMA), octobre 2024.

L'activité des assureurs français à l'international

En 2023¹, le chiffre d'affaires à l'étranger de l'assurance et de la réassurance française atteint 140,9 milliards d'euros, en hausse de +0,8 % par rapport à 2022 (cf. tableau 9). Plus de la moitié de l'activité est réalisée en Europe et près d'un tiers en Amérique. L'activité a reculé en 2023 en Europe, pesant ainsi sur la dynamique globale.

Avec 252,9 milliards d'euros de cotisations en affaires directes en France, l'activité des entreprises régies par le code des assurances représente 3,8 % des cotisations mondiales et 22,8 % des cotisations de l'Union européenne.

Tableau 9 : Répartition du chiffre d'affaires à l'étranger des assureurs français et de l'activité mondiale en 2023

	Activité à l'étranger des assureurs dont le siège est en France			Taille des marchés	
	Md€	Part en %	Évol.	Md€	Part en %
Ensemble	140,9	100,0 %	+0,8 %	6 645,8	100,0 %
Europe	76,3	54,2 %	-2,5 %	1 561,8	23,5 %
Dont Union européenne	58,5	41,5 %	-4,5 %	1 107,9	16,7 %
France*	na	na	na	252,9	3,8 %
Italie	18,9	13,4 %	-15,2 %	147,5	2,2 %
Allemagne	13,8	9,8 %	+6,6 %	227,0	3,4 %
Luxembourg	8,4	6,0 %	-17,6 %	35,4	0,5 %
Autres	17,5	12,4 %	+9,8 %	445,1	6,7 %
Dont reste de l'Europe	17,8	12,6 %	+4,7 %	453,9	6,8 %
Royaume-Uni	8,9	6,3 %	+3,2 %	346,7	5,2 %
Autres	8,9	6,3 %	+6,2 %	107,1	1,6 %
Amérique	46,5	33,0 %	+9,2 %	3 321,8	50,0 %
Asie	16,6	11,8 %	-3,6 %	1 552,7	23,4 %
Autres régions	1,5	1,1 %	-9,2 %	209,5	3,2 %

Sources : France Assureurs, Swiss Re Institute, sigma n° 4/2024. Tous droits réservés.

* Activité en affaires directes en France des entreprises régies par le code des assurances.

26, boulevard Haussmann
75009 Paris
Rue du Champ de Mars 23
1050 Ixelles
Bruxelles

www.franceassureurs.fr

 France Assureurs